

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/04/2026 - 3393 - 2019 B 00087 - 835 274 192 - A.G.C.E

A.G.C.E

SAS au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 176 RUE DE VIENNE 45590 SAINT-CYR-EN-VAL

RCS n°835274192- RCS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 24 juin 2025, les actionnaires de la société A.G.C.E se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 15 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur JANOIS THIERRY.

Le Président constate que :

Est présent :

- Monsieur JANOIS THIERRY, propriétaire de 510 actions, représentant 510 voix, Président de la société.

Est représenté :

- Monsieur JANOIS NICOLAS, propriétaire de 490 actions, représentant 490 voix , représenté par Thierry JANOIS;

Soit au total 1 actionnaire présent et 1 actionnaire représenté, totalisant 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

Le Président rappelle à l'assemblée **l'ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31/12/2024.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 13 519,41 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du même Code.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

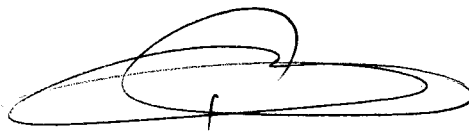
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 13 519,41 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2025

A.G.C.E

SAS au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 176 RUE DE VIENNE 45590 SAINT-CYR-EN-VAL

RCS n°835274192- RCS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 13 519,41 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 71 000,00 Euros hors taxes contre 72 000,00 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une diminution de 1 000,00 Euros pour une variation de -1,39%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 71 002,87 Euros contre 72 000,44 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 997,57 Euros pour une variation de -1,39%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 61 359,48 Euros contre 69 267,73 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 7 908,25 Euros pour une variation de -11,42%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 3,00 Euros contre 2,50 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 0,50 Euros pour une variation de 20%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 1 434,80 Euros contre



1 466,92 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 32,12 Euros pour une variation de -2,19%.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 21 731,00 Euros contre 200,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 21 531,00 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 18 642,55 Euros contre 30 688,15 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 12 045,60 Euros pour une variation de -39,25%.
- Les liquidités sont de 481,97 Euros contre 2 656,85 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -2 174,88 Euros pour une variation de -81,86%.

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 0,00 Euros contre 35,00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 35,00 Euros pour une variation de -100%.
- Les autres achats et charges externes sont de 46 290,88 Euros contre 54 475,86 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 8 184,98 Euros pour une variation de -15,02%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 805,27 Euros contre 1 645,78 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 840,51 Euros pour une variation de -51,07%.
- Les salaires et traitements sont de 10 846,30 Euros contre 10 014,23 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 832,07 Euros pour une variation de 8,31%.
- Les charges sociales sont de 656,65 Euros contre 751,71 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 95,06 Euros pour une variation de -12,65%.
- Les dotations aux amortissements sont de 2 757,73 Euros contre 2 304,53 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 453,20 Euros pour une variation de 19,67%.
- Les autres charges sont de 2,65 Euros contre 40,62 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 37,97 Euros pour une variation de -93,48%.
- Le résultat déficitaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 est de 13 519,41 Euros.
- L'effectif est de 1 salarié.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Matériel de transport : 21 551,00 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 2 741,67 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 13 519,41 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

- Au report à nouveau débiteur pour 13 519,41 Euros ;

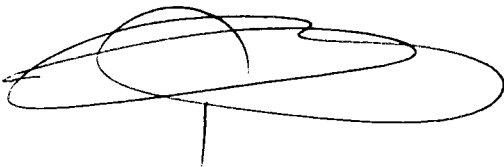
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

La Présidence.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Désignation de l'entreprise		A.G.C.E		Néant		*			
Adresse de l'entreprise		176 RUE DE VIENNE		45590		SAINT-CYR-EN-VAL			
SIRET		83527419200011							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent*		12			
				Exercice N clos le					
				31122024					
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles*		028	17 006	030	9 768	7 239		
	Immobilisations financières* (1)		040	381 592	042		381 592		
	Total I (5)		044	398 598	048	9 768	388 831		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés*	068	17 000	070		17 000		
		Autres* (3)	072	1 643	074		1 643		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	482	086		482		
	Charges constatées d'avance*		092		094				
	Total II		096	19 125	098		19 125		
	Total général (I + II)		110	417 723	112	9 768	407 955		
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				1 000		
	Ecart de réévaluation		124						
	Réserve légale		126				100		
	Réserves réglementées *		130						
	Autres réserves (	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131		)	132			
	Report à nouveau		134				83 148		
	Résultat de l'exercice		136				-13 519		
	Subventions d'investissement		137						
	Provisions réglementées		140						
	Total I		142				70 729		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154						
	Emprunts et dettes assimilées		156				102 260		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				1 546		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169		3 580	)	5 545		
	Comptes courants d'associés		173				227 876		
	Autres dettes		175						
	Produits constatés d'avance		174						
	Total III		176				337 226		
	Total général (I + II + III)		180				407 955		
KENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	24 293	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	22 000	

Formulaire obligatoire : (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.G.C.E

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	22 000	
	Production vendue {	biens		dont export et livraisons	215		214		
		services *		intracommunautaires	217		218	49 000	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production stockée*						224		
	Production immobilisée*						226		
	Subventions d'exploitation reçues						230	3	
	Autres produits						232	71 003	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier :1.945 - immobilier :)					242	46 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		684		244	805	
	Rémunérations du personnel*						250	10 846	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	657	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255				254	2 758	
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	3		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	61 359
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	9 643
Produits financiers (III) 280 3								294	1 435
Charges financières (V)								290	
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI) {								300	21 731
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								347	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)								348	
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	-13 519
B- RÉSULTAT FISCAL								312	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2								314	13 519
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	180	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU - TE (44. octies A)	987		342		
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181		JEI (44. sexes A)	989					
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
BUD (44 sexesdecies)	992								
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								354	13 339
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								370	
Bénéfice col.1 Déficit col.2								372	13 339

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.